

POLITIQUE SUR LA SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL POLICY ON OCCUPATIONAL HEALTH & SAFETY SANTROPOL ROULANT

Politique sur la santé et la sécurité au travail/ Policy on Occupational Health & Safety 1 Préambule/Preamble 2 Définitions/ Definitions 2 Droits de tous les membres/ Rights of all Members 2 Responsabilité de tous les membres/Responsibilities of all Members 3 Fonction du comité/ Committee Function 3 Composition du comité/ Committee Composition 4 Les rapports/ Reporting 5

Preamble

This standing committee exists to ensure that Santropol Roulant meets its legal obligations to create a work environment without danger to staff, volunteers and clients. Community care begins with helping others, but to do this we need to make sure we're working safely at all times. This policy is aligned with employment standards as determined by the Commission des normes, de l'équité et de la santé et sécurité au travail.

Préambule

Ce comité existe pour assurer que Santropol Roulant répond aux exigences prescrites par la loi de créer un environnement de travail sans danger pour ses employés, ses bénévoles et ses clients. Le soin communautaire commence par l'entraide. Cependant, il faut s'assurer que ce soit fait dans une manière sécuritaire et saine en tout temps. Cette politique est conforme avec les normes du travail de la Commission des normes, de l'équité et de la santé et sécurité au travail.

Definitions

Members in this policy means staff, volunteers, clients, donors, visitors and any other participants in our activities.

Définitions

Dans la politique, les membres incluent les employés, les bénévoles, les clients, les donateurs, les visiteurs et les autres participants de nos activités.

Rights of all Members

To be informed of risks to your wellbeing, health or safety across all areas of activity and physical locations under the Roulant's purview (farm, gardens, deliveries).

To be included and to participate in the elimination, replacement or mitigation of risks identified.

To refuse work that seems unsafe. The employer must make efforts to provide solutions that will reduce or eliminate the risks to allow staff to accomplish their tasks which implies the risk perceived.

Droits de tous les membres

Être informé des risques à son bien-être, sa santé et sa sécurité à travers les activités et les endroits sous la supervision du Roulant (ferme, jardin, livraison).

Être inclus et participer à l'élimination, le remplacement et l'atténuation de risques identifiés.

Refuser d'exécuter une tâche qui semble non sécuritaire. L'employeur doit proposer des solutions pour diminuer ou éliminer le risque afin que les employés puissent accomplir leur tâche sans risque.

Responsibilities of all Members

Report on risks or things that appear to pose risk either to yourself, your colleagues, volunteers, clients or other members of our community.

Cooperation and make use of the safety strategies currently in place

Collaborate on improving and diffusing information to staff, volunteers and clients about risks in the workplace.

Responsabilité de tous les membres

Rapporter les risques ou les situations qui posent un risque soit pour soi, les collègues, les bénévoles, les clients et les autres membres de la communauté.

Coopérer et utiliser les stratégies de sécurité déjà mises en place.

Collaborer à l'amélioration et au partage de l'information aux employés, aux bénévoles et aux clients au sujet des risques dans le milieu de travail.

Committee Function

The functions of the health and safety committee as they relate to the Roulant are laid out in Québec's legislation, the Act respecting Health and Safety (Ch. s2-1), and the pertinent sections include:

Establish a prevention program that includes training and information activities in matters of health and safety;

Select the individual protective devices and equipment which are best adapted to the needs of the workers of the establishment while still complying with regulations;

Take into consideration other components of the prevention program and to make recommendations to the employer;

Participate in the identification and assessment of the risks connected with certain jobs and certain kinds of work as well as the identification of contaminants and dangerous substances connected with certain

Fonction du comité

Le but du comité santé et sécurité est de respecter l'Acte sur la Santé et la Sécurité (Ch. s2-1) implémentée par le gouvernement du Québec, particulièrement en ce qui concerne:

L'établissement d'un programme de prévention qui inclut de la formation et des activités d'information reliée à la santé et la sécurité.

Choisir les outils et équipements de protection individuelle les mieux adaptés aux besoins des employés de l'organisme et qui répondent aux réglementations.

Prendre en considération d'autres éléments du programme de prévention et faire des recommandations à l'employeur.

Participer à l'identification et l'évaluation des risques liés à certaines tâches ainsi qu'à identifier les contaminants et les substances dangereuses utilisés pour d'autres tâches.

kinds of jobs. This is also a requirement of the act respecting health and safety.

Following the regulations, Santropol Roulant must keep and maintain a register of risks connected with certain jobs, identifying, in particular, the contaminants and dangerous substances connected with certain jobs, and a register of the risks connected with the kind of work performed by each worker in their employ. With this in mind, the committee must put the registers at the disposal of the members of the health and safety committee and of the safety representative;

Keep registers of work accidents, occupational diseases, and incidents that may have caused them;

Send to the Commission (CNESST) the information required by it and an annual report of activities in accordance with the regulations;

Receive copy of notices of accident and to inquire into incidents that have caused or could have caused a workplace accident or occupational disease, and to submit the appropriate recommendations to the employer and the commission;

Receive suggestions and complaints from workers, the certified association and the employer relating to occupational health and safety, and to examine, record and answer to complaints and suggestions; Ceci est aussi une règle à respecter vis-à-vis l'Acte sur la Santé et la Sécurité.

En suivant les législations, Santropol Roulant doit garder et maintenir à jour un registre des risques liés à certaines tâches, identifier les contaminants et les substances dangereuses liés à certaines tâches, et aussi un registre des risques liés à certains types de travail réalisés par chaque employé dans le cadre de leur emploi. Le comité doit mettre les registres à la disposition des membres et au représentant santé et sécurité.

Garder un registre des accidents, des maladies et des incidents au travail et ce qui les a causés.

Envoyer à la Commission (CNESST) les informations nécessaires et un rapport annuel des activités comme le demande la réglementation.

Recevoir une copie des notifications d'accidents et investiguer la situation afin de comprendre ce qui a causé un incident au travail, et soumettre une recommandation appropriée à l'employeur et à la commission.

Recevoir les suggestions et les plaintes des employés, des associations certifiées et de l'employeur en lien à la santé et la sécurité, et examiner, noter et répondre aux plaintes et aux suggestions.

Committee Composition

The health and safety committee will be composed of the following members:
The committee lead will be the Director of Human Resources and Operations, the

Composition du comité

Le comité santé et sécurité est composé des membres suivants:

Le comité est dirigé par le directeur des ressources humaines et des opérations, qui est aussi la personne responsable de la santé et la sécurité au sein de l'organisme.

responsible person for organisational health and safety.

Varying areas of our work bear different hazards and risks, and in the interest of identifying the wide range of risks, the committee will also include one member from our different areas of work: agriculture, kitchen work, the meals on wheels team and our volunteer collectives.

The committee, in its regular work, may request staff from other programs, board members, volunteers or other community members areas to join their work on a temporary basis for specific tasks or reasons;

Les différents secteurs de notre travail présentent différents risques, et dans l'objectif d'identifier la vaste diversité des risques, le comité doit inclure un membre des différents secteurs de notre travail: l'agriculture, la cuisine, l'équipe de la popote roulant, les collectifs bénévoles.

Le comité, dans ses tâches normales, peut demander la participation d'employés des autres programmes, des membres du conseil d'administration, des bénévoles ou des membres de la communauté sur base temporaire pour des raisons et tâches spécifiques.

Reporting

In the event that any member notices something that seems risky or dangerous, all other members of the Roulant have the right to know about these risks. As a result, it is incumbent on all members of the organization to report both perceived dangers, risky situations or accidents.

Les rapports

Dans l'éventualité qu'un membre identifie une situation dangereuse ou un risque, tous les membres du Roulant ont le droit de connaître ces risques. Il est donc de la responsabilité des membres de l'organisme de rapporter les dangers perçus, les situations dangereuses et les accidents.